

## EXPÉRIENCES.

Ces quelques réflexions s'inscrivent dans le cadre de deux expériences-pilotes menées au Centre de Réadaptation à Cap entre 1978 et 1983. Ces expériences devraient permettre de créer les conditions de l'expérimentation de formes d'actions intégratives nouvelles et plus élaborées. Elles ont dû se développer à l'intérieur d'un cadre législatif dépassé. C'est pourquoi, ces actions entreprises entre 1978 et 1983 ont souvent dû pallier et contourner un certain nombre de carences profondes et générales, tout en essayant d'apparaître comme élément promoteur d'un nouveau mode de réponse aux besoins de ceux qui sont différents.

La première phase de ces expériences consistait en un travail préparatoire comprenant plusieurs actions:

- a) définition des projets de formation individualisés,
- b) mise en oeuvre d'un programme de formation intégré,
- c) recherche de nouvelles méthodes d'intégration scolaire,
- d) développement de l'esprit de solidarité avec l'appel à la participation de tous - élèves normaux et élèves handicapés - à l'effort d'intégration,
- e) motivation et collaboration du milieu familial,
- f) coordination des orientations et des évaluations au niveau du travail interdisciplinaire.

Premier projet: Intégration scolaire au niveau de l'enseignement complémentaire.

Groupe cible: 6 handicapés mentaux de 15 à 16 ans ayant atteint un certain degré d'autonomie.

Objectif:

Partant du principe que les structures scolaires devraient offrir et promouvoir un éventail de réponses à l'ensemble des besoins de tous les usagers - handicapés et non-handicapés - le but principal du projet a été donc de rejeter la conception traditionnelle des structures spéciales qui, en isolant le jeune handicapé de l'expérience vitale de la coopération, risquent